

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée

**Band:** 12 (1891)

**Heft:** 4

**Anhang:** Supplément à l'Afrique explorée et civilisée d'avril 1891

**Autor:** Société antiesclavagiste de Belgique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Société Antiesclavagiste**

DE

BELGIQUE

COMITÉ DE BRUXELLES.

4, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 4

BRUXELLES

Monsieur,

Le COMITÉ ANTIESCLAVAGISTE DE BRUXELLES organise une série de conférences antiesclavagistes libres, qui se donneront les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 avril 1891, à Bruxelles, au Palais des Académies mis à sa disposition par le Gouvernement belge.

Ces conférences, auxquelles les dames pourront assister, seront données par des sommités antiesclavagistes étrangères et belges.

Ces réunions humanitaires, se produisant au lendemain des résultats remarquables obtenus par la **Conférence des Puissances à Bruxelles** et alors que les premiers agents de la **Société antiesclavagiste de Belgique** travaillent énergiquement déjà en Afrique à l'œuvre de la civilisation, ne peuvent manquer d'intéresser très vivement le public et d'attirer à la cause antiesclavagiste de nouveaux et nombreux partisans.

En même temps qu'une carte de légitimation, sur présentation de laquelle une réduction de 50 % sera accordée, pour l'aller et le retour, sur la plupart des lignes de chemins de fer anglaises, belges, françaises et hollandaises, nos adhérents recevront un programme détaillé contenant l'indication et la distribution des séances, les noms des orateurs et le sujet de leurs discours.

Dès maintenant toutefois, citons quelques-uns des orateurs éminents qui prendront la parole dans les séances des 28, 29 et 30 avril prochain :

L'explorateur africain, M. le Commandant VERNEY LOVETT CAMERON; le leader antiesclavagiste espagnol, M. LUIS DE SORELA; le publiciste et orateur hollandais, M. l'abbé BRAUWERS; les orateurs français, M. KELLER, député, et LEFÈVRE-PONTALIS, membre de l'Institut; l'écrivain africain M. SYLVAIN BÉNITO d'Haïti; M. ROCHEDIEU, ministre évangélique à Bruxelles; M. DESCAMPS-DAVID, professeur à l'Université de Louvain; l'orateur suisse, M. le professeur RUFFET; le voyageur belge M. JULES LECLERCQ, président de la Société de Géographie de Bruxelles, etc.

Ce n'est là qu'une partie des hommes remarquables qui prêteront aux **Conférences antiesclavagistes libres** le puissant concours de leur autorité et de leur talent.

Dans l'intérêt de l'œuvre commune, il est vivement à désirer que tous les membres des comités de propagande antiesclavagistes européens, spécialement leurs présidents et secrétaires, soient présents à ces conférences au cours desquelles une réunion spéciale sera organisée en vue de discuter les moyens de propagande antiesclavagiste les plus efficaces à employer en faveur de l'œuvre.

A la fin des conférences aura lieu l'audition de l'hymne national nouveau : « **La Croisade Africaine** », musique du compositeur belge, M. Alfred Tilman.

Ces réunions seront clôturées par un banquet offert, par souscriptions, aux orateurs.

Le **Comité antiesclavagiste de Bruxelles** insiste très vivement auprès de vous, Monsieur, pour que vous lui fassiez l'honneur d'assister à ces conférences dont l'importance ne peut vous échapper. Il vous prie de bien vouloir remplir les deux bulletins de souscriptions ci-joints et de les faire parvenir, **avant le 20 avril**, à son secrétaire, qui vous fera adresser immédiatement toutes les pièces nécessaires.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

POUR LE COMITÉ :

*Le Secrétaire,*

LOUIS DELMER.

*Le Président,*

L. MÉLOT.

Premier avocat général à la Cour de Cassation  
de Belgique.

N. B. — Prière instante de renvoyer avant le 20 avril 1891, les bulletins de souscriptions ci-annexés, l'administration des chemins de fer devant être avisée à cette époque du nombre des adhérents aux conférences pour leur garantir la réduction de 50 %.

Les souscriptions aux Conférences (5 fr.) et au Banquet (6 fr.), ainsi que les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Louis Delmer, Secrétaire du Comité Antiesclavagiste de Bruxelles, 4, Montagne aux Herbes-Potagères, Bruxelles.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AUX

## Conférences antiesclavagistes libres de Bruxelles<sup>(1)</sup>

Carte d'entrée personnelle pour les 3 jours. (28, 29 et 30 Avril 1890).

PRIX : 5 FRANCS.

M<sup>(2)</sup>

habitant à \_\_\_\_\_, rue \_\_\_\_\_, n° \_\_\_\_\_

déclare souscrire la somme de cinq francs, recouvrable par la poste, donnant le droit d'assister aux Conférences antiesclavagistes libres des 28, 29 et 30 Avril et d'en recevoir le compte-rendu in-extenso des travaux.

le \_\_\_\_\_ 1891.

(SIGNATURE)

(1) Prière de renvoyer, avant le 20 Avril 1891, ce bulletin rempli et affranchi, à M. Louis DELMER, secrétaire du Comité Antiesclavagiste de Bruxelles, 4, Montagne-aux-Herbes-Potagères, Bruxelles.

(2) Nom, profession et adresse.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU

## BANQUET DU 30 AVRIL 1891.<sup>(1)</sup>

Montant de la souscription : 6 FRANCS (le vin non compris).

M<sup>(2)</sup>

habitant à \_\_\_\_\_, rue \_\_\_\_\_, n° \_\_\_\_\_,

désirant participer au banquet offert aux orateurs des Conférences antiesclavagistes libres, déclare souscrire la somme de six francs, recouvrable par la poste.

le \_\_\_\_\_ 1891.

(Signature)

(1) Prière de renvoyer, avant le 20 Avril 1891, ce bulletin rempli et affranchi à M. Louis DELMER, secrétaire du Comité Antiesclavagiste de Bruxelles, 4, Montagne-aux-Herbes-Potagères, Bruxelles.

(2) Nom, profession et adresse.